



# Plan d'action en environnement

2024-2028



## Mot de François Deschênes, recteur

L'UQAR est un terreau fertile d'initiatives qui contribuent à la construction d'un avenir plus vert et durable, qu'il s'agisse de programmes de formation, de projets de recherche, d'actions menées par notre communauté étudiante ou encore d'actions institutionnelles.

Afin de solidifier cet engagement et de s'assurer que cette transition s'opère de manière transversale dans toutes les sphères de notre université, l'UQAR a lancé un chantier stratégique dédié à la mise en valeur et à la préservation de l'environnement. Cette démarche transversale vise à renforcer cette priorité au sein de notre organisation, tout en déployant des actions structurantes pour réduire notre empreinte écologique et participer activement à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) au niveau mondial.

Le plan d'action que nous vous présentons aujourd'hui est le fruit d'un travail collectif, répondant à une nécessité sociétale et témoignant de notre engagement profond envers l'avenir. Sa mise en œuvre reposera sur un effort concerté de tous. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre mobilisation et votre engagement. Ensemble, faisons de ce plan une réalité, guidée par l'action et l'engagement partagés.

## Mot de Benoît Desbiens, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

Je suis fier de vous présenter ce plan d'action en environnement qui est l'aboutissement d'une longue réflexion et d'une participation active des membres du Comité d'appui à la Politique environnementale (CAPE); une équipe engagée et dévouée à la cause environnementale. Lors de cette démarche, la concertation autour des priorités institutionnelles en matière de développement durable a mené à la définition de douze objectifs ambitieux. Ensuite, nous avons ciblé les actions à réaliser pour atteindre ces objectifs en veillant à ce que les besoins et les aspirations de la communauté universitaire soient entendus et pris en compte.

Il en résulte une série d'initiatives variées et inspirantes dont la mise en œuvre repose sur une responsabilité partagée :

- ✂ À l'échelle institutionnelle : limiter l'impact environnemental de toutes nos opérations, promouvoir des pratiques responsables, outiller et accompagner la communauté;
- ✂ À l'échelle de la communauté : adopter des pratiques durables au quotidien.

Enfin, je souhaite exprimer ma profonde gratitude pour l'engagement soutenu des membres du CAPE et j'invite l'ensemble de la communauté universitaire à participer activement à l'atteinte de nos objectifs, votre contribution est essentielle et chaque geste compte. Ensemble, nous pouvons créer un impact positif sur notre environnement.

## Liste des acronymes

<b>AÉ</b>	Associations étudiantes	<b>SFA</b>	Service des finances et des approvisionnements
<b>AGECALE</b>	Association générale étudiante du campus de Lévis	<b>SFCFHC</b>	Service de la formation continue et de la formation hors campus
<b>AGECAR</b>	Association générale étudiante du campus de Rimouski	<b>SRH</b>	Service des ressources humaines
<b>CAPE</b>	Comité d'appui à la politique environnementale	<b>STBE</b>	Service des terrains, bâtiments et de l'équipement
<b>CARPU</b>	Centre Apprentissage, Réussite et Pédagogie universitaire	<b>UQAR</b>	Université du Québec à Rimouski
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre	<b>VRFR</b>	Vice-rectorat à la formation et à la recherche
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies	<b>VRPP</b>	Vice-rectorat à la planification et aux partenariats
<b>SC</b>	Service des communications	<b>VRRHA</b>	Vice-rectorat aux ressources humaines et à l'administration
<b>SCE</b>	Services à la communauté étudiante	<b>SGVRVE</b>	Secrétariat général et vice-rectorat à la vie étudiante
<b>SCUCL</b>	Services à la communauté universitaire au campus de Lévis	<b>3RV-E</b>	Réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation de la matière résiduelle

## Introduction

Face à l'accélération des défis globaux, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) aspire à devenir un modèle d'organisation écoresponsable en diminuant l'impact de ses activités sur l'environnement et en améliorant la qualité de son milieu de vie.

Par l'adoption de sa [Politique environnementale](#) révisée en janvier 2024, l'UQAR souhaite contribuer activement à l'instauration d'une culture de développement durable au sein de sa communauté. Elle énonce ainsi les principes qui orienteront ses actions :

- ✂ Le maintien de la qualité de la vie qui nécessite, notamment, de réduire les GES et l'impact de nos activités sur le climat et la biodiversité;
- ✂ L'écoresponsabilité;
- ✂ L'équité intergénérationnelle, culturelle et planétaire comme base du développement durable où la protection de l'environnement doit idéalement être priorisée au détriment d'une croissance économique locale et immédiate;
- ✂ L'éducation relative à l'environnement qui se traduit par le développement de compétences écocitoyennes permettant de répondre judicieusement et efficacement aux réalités environnementales actuelles;
- ✂ La poursuite d'une transition écologique juste qui exige d'agir face à l'accélération des défis globaux;
- ✂ La transparence qui implique le partage d'information, la consultation et l'échange en vue de favoriser la concertation de la communauté.

Ce plan présente les actions prioritaires qui seront mises en œuvre au cours des prochaines années afin de progresser vers l'atteinte des objectifs de la Politique environnementale. S'inscrivant dans une perspective d'amélioration continue, la stratégie de déploiement du plan d'action mise sur une approche transversale et progressive basée sur la logique :

- ✂ **Agir** : améliorer nos pratiques par la mise en œuvre d'actions structurantes et concertées.
- ✂ **Inspirer** : promouvoir les initiatives inspirantes existantes, mettre en place des solutions audacieuses.
- ✂ **Mobiliser** : créer une synergie au sein de la communauté universitaire, stimuler les collaborations, encourager les innovations et l'action citoyenne, éduquer les membres de la communauté.

## Démarche d'élaboration

Ce plan d'action a été élaboré par les membres du Comité d'appui à la politique environnementale (CAPE) et sa mise en œuvre est assurée par le Vice-rectorat aux ressources humaines et à l'administration.

Fruit d'une démarche collaborative, le processus d'élaboration a été jalonné de plusieurs étapes ayant mené au choix et à la priorisation des actions :

Septembre - Novembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>✂ Recensement des besoins, des idées et actions possibles - Issus d'idées partagées par la communauté et de plusieurs documents (ex. : revendications à la direction de l'UQAR par l'AGECALE et l'AGECAR, état de situation sur la mise en œuvre de la Politique environnementale, diagnostics réalisés par Mobili-T, sondage sur l'utilisation du vélo, etc.)</li> <li>✂ Bonification avec les membres du CAPE</li> </ul>
Décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>✂ Présentation d'une liste d'actions à la régie élargie</li> </ul>
Janvier - Février 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✂ Consultation générale de la communauté universitaire</li> </ul>
Février 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✂ Présentation des résultats de la consultation aux membres du CAPE</li> </ul>
Mars - Avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>✂ Analyse, consultations spécifiques auprès de différents services afin de préciser les actions (Décanat de la recherche, Chaire de recherche en éducation à l'environnement et au développement durable, Services à la communauté universitaire au campus de Lévis, Services à la communauté étudiante, Centre Apprentissage Réussite et Pédagogie universitaire, Service des communications)</li> <li>✂ Élaboration du projet de plan d'action</li> </ul>

Mai 2024	✂ Présentation du projet de plan d'action aux membres du CAPE
Mai - Septembre 2024	✂ Identification des indicateurs, des cibles, détermination de l'échéancier et rédaction du plan d'action
2 octobre 2024	✂ Adoption du plan d'action par les membres du CAPE
21 octobre 2024	✂ Présentation au comité de régie élargie
19 novembre 2024	✂ Présentation au Conseil d'administration de l'UQAR

## Suivi et reddition de comptes

Une synthèse des réalisations sera présentée chaque année aux membres du CAPE. De plus, le plan d'action fera l'objet annuellement d'une révision et d'une mise à jour, garantissant une adaptation constante et rapide aux enjeux et opportunités en évolution.

## Plan d'action

Les actions sont présentées en fonction des objectifs de la Politique environnementale. Le calendrier de réalisation des actions est réparti sur quatre (4) années universitaires, du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 30 avril 2028.

Le nombre d'actions s'échelonne sur plusieurs années, le plan indique le moment de mise en œuvre prévue de l'initiative. Les actions marquées d'une étoile sont celles prioritaires par la communauté lors de la consultation générale.

Actions	Indicateurs	Responsable <i>Collaborateurs</i>	Début
<b>Objectif 1</b> <b>Développer et promouvoir des pratiques écoresponsables afin de réduire les impacts environnementaux des événements et des activités</b>			
Intégrer des objectifs et indicateurs de développement durable dans le Plan d'orientation stratégique de l'UQAR	N <sup>bre</sup> d'indicateurs intégrés	VRRHA <i>Rectorat, VRPP</i>	2024-2025
★ Mettre en place des normes institutionnelles afin de limiter au maximum les impacts des événements et activités sur l'environnement	N <sup>bre</sup> de mesures en place	VRRHA <i>AÉ, SC, SCUCL, SCÉ, STBE, VRFR, VRPP, SGVRVE</i>	2024-2025
Créer un groupe de travail afin d'évaluer et recommander la mise en œuvre d'initiatives visant à diminuer l'empreinte environnementale des activités d'enseignement et de recherche et mettre en œuvre les recommandations retenues (mandat en annexe)	Rapport d'activités du groupe de travail N <sup>bre</sup> de mesures en place	VRRHA <i>AÉ, VRFR</i>	2025-2026

Actions	Indicateurs	Responsable <i>Collaborateurs</i>	Début
<p><b>Objectif 2</b> Chercher constamment à réduire ses émissions des gaz à effet de serre en cohérence avec les consensus de la communauté scientifique internationale</p>			
<p><b>Objectif 3</b> Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique, encourager une consommation écoresponsable de l'énergie et réduire au maximum l'utilisation des énergies fossiles</p>			
Réaliser annuellement un inventaire des émissions de GES	Rapport d'inventaire	VRRHA	2024-2025
★ Créer un groupe de travail pour élaborer une stratégie de réduction des GES et mettre en œuvre les recommandations retenues (mandat en annexe)	Rapport d'activités du groupe de travail N <sup>bre</sup> de mesures en place	VRRHA AÉ, SCUCL, STBE	2024-2025
Réaliser un plan d'action pour éliminer la consommation de mazout	Plan d'action	Groupe de travail GES	2024-2025
<p><b>Objectif 4</b> Favoriser l'accès à des modes de transport actifs, collectifs et à faible émission de gaz à effet de serre</p>			
★ Identifier et mettre en œuvre des mesures pour favoriser le transport actif	N <sup>bre</sup> d'initiatives réalisées	VRRHA AÉ, SCUCL, SGVRVE, STBE	2024-2025
Identifier et mettre en œuvre des mesures pour favoriser le transport collectif	N <sup>bre</sup> d'initiatives réalisées	VRRHA AÉ, SCUCL, SGVRVE, STBE	2024-2025
Faire une promotion active du covoiturage et des ressources disponibles	N <sup>bre</sup> de moyens de diffusion utilisés	VRRHA	2024-2025

Actions	Indicateurs	Responsable <i>Collaborateurs</i>	Début
	Taux d'utilisation de la plateforme	AÉ, SC, SCUCL, SGVRV, SCÉ	
Ajouter des bornes de recharge pour les véhicules électriques et en faire la promotion	N <sup>bre</sup> de bornes installées N <sup>bre</sup> de moyens de diffusion utilisés	STBE	2026-2027
<b>Objectif 5</b> Améliorer la performance en matière de gestion des matières résiduelles, incluant les matières dangereuses, afin de réduire la quantité et la toxicité des déchets en appliquant le principe 3RV-E			
Analyser la problématique de tri des matières résiduelles et mettre en œuvre des solutions	Rapport d'analyse N <sup>bre</sup> de solutions mises en œuvre	VRRHA SCUCL, STBE	2024-2025
Étendre le compostage à tous les campus de Rimouski et de Lévis	N <sup>bre</sup> d'îlots déployés Taux de valorisation	SCUCL, STBE	2025-2026
★ Tendre vers l'élimination des plastiques à usage unique des services alimentaires	N <sup>bre</sup> d'initiatives réalisées	VRRHA AÉ, Coopsco, Excelso	2025-2026

Actions	Indicateurs	Responsable <i>Collaborateurs</i>	Début
Identifier les opportunités de recyclage pour les matières orphelines et mettre en œuvre des solutions	N <sup>bre</sup> d'initiatives réalisées	VRRHA STBE, SCUCL	2025-2026
<b>Objectif 6</b> <b>Améliorer les aménagements extérieurs en maximisant les espaces verts, les espaces végétaux et les espaces protégés, en favorisant la biodiversité, en priorisant les espèces végétales endémiques et locales et en évitant la pollution de toutes sortes</b>			
Créer un groupe de travail sur la biodiversité et l'aménagement des campus et mettre en œuvre les recommandations retenues (mandat en annexe)	Rapport d'activités du groupe de travail N <sup>bre</sup> de mesures en place	VRRHA AÉ, SCUCL, STBE	2024-2025
<b>Objectif 7</b> <b>Intégrer systématiquement les considérations ou critères environnementaux dans l'acquisition des biens et services et dans la gestion des infrastructures et des équipements</b>			
★ Réviser la politique « Les achats et le louage de biens et services » pour y intégrer des critères d'approvisionnement responsable	Politique révisée	VRRHA SFA	2026-2027
Sonder les besoins (formations, outils) des membres du personnel en lien avec l'acquisition de biens et de services, offrir des formations et développer des outils au besoin	N <sup>bre</sup> de personne sondée N <sup>bre</sup> d'initiatives réalisées	VRRHA SFA	2026-2027
Concevoir et diffuser à l'ensemble de la communauté un aide-mémoire sur l'approvisionnement responsable	Aide-mémoire créé	VRRHA FSA	2026-2027

Actions	Indicateurs	Responsable <i>Collaborateurs</i>	Début
Concevoir et utiliser un outil d'analyse du développement durable pour les projets de développement	Outil créé N <sup>bre</sup> de projets de développement analysés	VRRHA SCUCL, STBE	2025-2026
<b>Objectif 8</b> <i>Assurer une gestion efficace de l'eau et éviter sa contamination</i>			
★ Procéder à une analyse de la consommation d'eau et mettre en place des mesures de réduction	Rapport d'analyse N <sup>bre</sup> d'initiatives réalisées	STBE VRRHA	2027-2028
<b>Objectif 9</b> <i>Sensibiliser, informer et éduquer l'ensemble des membres de la communauté universitaire aux impacts environnementaux de leurs activités</i>			
★ Tenir des activités de formation et d'éducation pour divers publics internes (personnel cadre, professeurs, professeurs, personnes chargées de cours, personnes étudiantes, etc.)	N <sup>bre</sup> d'activités de formation réalisées	VRRHA CARPU, SCÉ, SCUCL, SFCFHC, VRFR, SRH	2026-2027
Concevoir une trousse sur l'écoresponsabilité en milieu de travail et d'études	Trousse créée N <sup>bre</sup> de moyens de diffusion utilisés	VRRHA CARPU, SCÉ, SCUCL, VRFR, SRH	2025-2026

Actions	Indicateurs	Responsable <i>Collaborateurs</i>	Début
Diffuser des informations sur les meilleures pratiques écoresponsables à adopter par les canaux de communication existants	N <sup>bre</sup> de moyens de diffusion utilisés	VRRHA AÉ, SC, SCÉ, SCUCL	2025- 2026
Tenir des activités de sensibilisation aux trimestres d'automne et d'hiver	N <sup>bre</sup> d'activités réalisées Taux de participation	VRRHA AÉ	2024- 2025
Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication	N <sup>bre</sup> d'initiatives mises en place	VRRH SC	2024- 2025
<b>Objectif 10</b> <b>Favoriser l'intégration des principes d'éducation à l'environnement dans les programmes universitaires</b>			
★ Offrir à toutes les personnes étudiantes une initiation aux enjeux environnementaux et liés au développement durable durant leur parcours universitaire	N <sup>bre</sup> d'initiatives mises en place N <sup>bre</sup> d'étudiant-es initiés	VRFR CARPU, SCÉ, SCUCL, VRRHA	2025- 2026
Développer une boîte à outils destinée aux membres du corps enseignant afin de les soutenir dans l'intégration et la mise en application des ODD dans leurs cours	Outils disponibles N <sup>bre</sup> de personnes utilisant l'outil	VRFR CARPU, SCÉ, SCUCL, VRRHA	2026- 2027

Actions	Indicateurs	Responsable <i>Collaborateurs</i>	Début
Sensibiliser et outiller les membres du corps enseignant à l'intégration des ODD dans les cursus de formation	N <sup>bre</sup> de moyens de diffusion utilisés N <sup>bre</sup> de personnes rejointes	VRFR CARPU, SCÉ, SCUCL, VRRHA	2027-2028
<b>Objectif 11</b> Soutenir les collectivités par ses activités en enseignement et en recherche en lien avec l'environnement			
Promouvoir ou collaborer à des initiatives de vulgarisation et de sensibilisation pour les collectivités	N <sup>bre</sup> d'initiatives réalisées	VRRHA	2024-2025
Collaborer, avec les partenaires, au partage des pratiques inspirantes, au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation	N <sup>bre</sup> de collaboration	VRRHA	2024-2025
<b>Objectif 12</b> Encourager et soutenir les initiatives écoresponsables émanant de la communauté universitaire			
★ Créer un fonds destiné à soutenir des initiatives en développement durable de la communauté	Fonds créé Montant disponible	VRRHA AE, SCÉ, SCUCL, Fondation de l'UQAR	2025-2026
Recenser et communiquer les initiatives existantes	N <sup>bre</sup> d'initiatives communiquées	VRRHA SC	2024-2025
Reconnaître la contribution des étudiant·es et des membres du personnel aux initiatives écoresponsables	N <sup>bre</sup> d'initiatives en place	VRRHA SCÉ, SCUCL	2025-2026

Pour toute question, suggestion ou commentaire, contactez-nous à l'adresse : [environnement@uqar.ca](mailto:environnement@uqar.ca).

Contribuant à l'atteinte des objectifs de la Politique environnementale, les groupes de travail permettent d'échanger informations, connaissances et expertises. Ils identifient et analysent les enjeux, proposent une vision, offrent des conseils et émettent des avis et recommandations. Les groupes de travail favorisent les partenariats et les échanges avec la communauté.

### Groupe de travail sur l'impact environnemental des activités d'enseignement et de recherche

<b>Objectif</b>	Évaluer et recommander la mise en œuvre d'initiatives visant à diminuer l'empreinte environnementale des activités d'enseignement et de recherche
<b>Responsabilités/ livrables</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les pratiques inspirantes en enseignement et en recherche et s'assurer de leur promotion</li> <li>2. Proposer des outils afin d'évaluer l'empreinte environnementale des activités d'enseignement et de recherche</li> <li>3. Identifier et recommander des pistes d'amélioration</li> <li>4. Évaluer et recommander la mise en place d'initiatives diverses, comme :             <ol style="list-style-type: none"> <li>4.1. L'adhésion à des initiatives existantes (ex. : Labos 1point5, etc.);</li> <li>4.2. La création d'incitatifs à la diminution des impacts environnementaux de la recherche (ex. : prix, concours, etc.);</li> <li>4.3. Des solutions de recyclage spécialisé;</li> <li>4.4. La création d'une communauté de pratiques;</li> </ol> </li> <li>5. Faire le bilan des réalisations et le présenter aux membres du CAPE</li> </ol>

### Groupe de travail sur la stratégie de réduction des GES

<b>Objectif</b>	Proposer une stratégie de réduction des GES
<b>Responsabilités/ livrables</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rassembler les données nécessaires au diagnostic initial (ex. : inventaires des émissions de GES, inventaire de la consommation énergétique, etc.)</li> <li>2. Évaluer et proposer des mesures de réduction des émissions, notamment :             <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Des solutions alternatives pour éliminer le mazout;</li> <li>2.2. Des mesures de réduction de la consommation énergétique;</li> </ol> </li> <li>3. Évaluer et recommander la mise en place d'initiatives diverses, comme :             <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. L'élaboration d'une politique ou d'une directive de gestion énergétique;</li> <li>3.2. La mise en place de mesures de sobriété énergétique (ex. : diminution du chauffage ou de la climatisation, etc.);</li> <li>3.3. La mise en œuvre de mesures de compensation.</li> </ol> </li> <li>4. Au besoin, élaborer et mettre en œuvre des stratégies de consultation auprès de la communauté universitaire</li> <li>5. Faire le bilan des réalisations et le présenter aux membres du CAPE</li> </ol>

Groupe de travail sur la biodiversité et l'aménagement des campus de l'UQAR

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer les aménagements extérieurs en maximisant les espaces verts, les espaces végétaux et les espaces protégés</li> <li>▪ Favoriser la biodiversité, en priorisant les espèces végétales endémiques et locales</li> <li>▪ Encourager l'accès à des modes de transport actifs grâce aux aménagements extérieurs</li> </ul>
Responsabilités/ livrables	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rassembler les données nécessaires au diagnostic initial (ex. : inventaire de la biodiversité, état de santé des arbres, cartographie des différents usages des campus, etc.)</li> <li>2. Proposer un plan d'aménagement des espaces verts visant :             <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. La création d'un espace de vie attractif et utile;</li> <li>2.2. L'augmentation de la biodiversité du campus en favorisant la diversité structurale et la connectivité des espaces verts et végétalisés;</li> <li>2.3. La réduction des îlots de chaleur;</li> <li>2.4. L'aménagement d'incitatifs au transport actif (ex. : pistes cyclables, supports à vélos, trottoirs, etc.).</li> </ol> </li> <li>3. Évaluer et recommander la mise en place d'initiatives diverses, comme :             <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. La création d'un arboretum à visée éducative et écologique;</li> <li>3.2. L'aménagement de classes extérieures;</li> <li>3.3. La participation au mouvement <i>Mai sans tondeuse</i>;</li> <li>3.4. La participation au réseau La biodiversité au campus;</li> <li>3.5. L'adhésion au mouvement international <i>Nature Positive Universities Alliance</i>.</li> </ol> </li> <li>4. Au besoin, élaborer et mettre en œuvre des stratégies de consultation auprès de la communauté universitaire</li> <li>5. Faire le bilan des réalisations et le présenter aux membres du CAPE</li> </ol>